

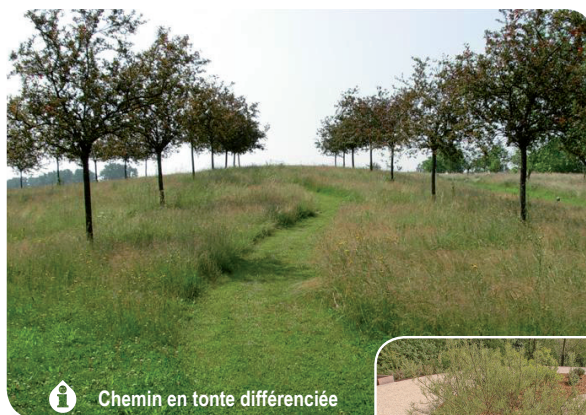
Avec la gestion différenciée, objectif «0 pesticide» !

En adoptant la «gestion différenciée», votre commune minimise l'emploi des pesticides pour entretenir les espaces publics. Cela nécessite réflexion, planification, formation voire réorganisation des services communaux. Mais tous ces efforts sont récompensés par la préservation de la qualité de l'air et de l'eau, le développement de la biodiversité et l'amélioration de la santé des habitants.

Pour embellir les villes et les villages, la coutume a été, pendant des années, de chasser la moindre mauvaise herbe à coup de produits phytosanitaires. Conséquence : une perte de la biodiversité (faune et flore), une pollution de l'eau - les désherbants sont retrouvés en nombre, chaque année dans nos cours d'eau et dans la nappe du Champigny - et une incidence sur la santé de tout un chacun ; en premier lieu les applicateurs de ces produits.

Pour apporter sa pierre à l'édifice de la reconquête de la qualité de l'eau du Champigny, votre commune a adopté la gestion différenciée de ses espaces. C'est la solution qui rend possible l'entretien des espaces publics sans pesticide. Pour faire simple, cela consiste à **choisir le bon entretien au bon endroit**. En effet, les différents espaces de la commune n'ont pas forcément besoin d'être entretenus à l'identique. Inutile, par exemple, de s'escrimer au nettoyage d'une voirie récente et de bonne qualité. Autant consacrer ce temps à

l'entretien d'un espace plus complexe. Le cimetière, par exemple, nécessite un entretien plus pointu, avec des moyens adaptés à sa configuration. Ainsi votre commune a réparti les différents espaces en fonction du niveau d'entretien qu'ils requièrent.



Pour chaque situation, les solutions «0 pesticide» ne manquent pas. En voici une sélection...

Plus de surface enherbées

Vous avez l'impression que l'herbe reprend du terrain dans votre commune ? Rien de plus normal. L'enherbement naturel est un des leviers de la gestion différenciée. Par rapport à d'autres types de surfaces qui exigent une traque à la mauvaise herbe, et donc la tentation de recourir au chimique, l'entretien des surfaces enherbées est simple : la tonte.

Des tontes moins fréquentes

Vous vous demandez pourquoi, à certains endroits, les hauteurs des végétations varient ? Tout simplement parce qu'il n'est pas forcément utile de tondre tous les espaces de la même manière et à la même fréquence. Espacer les tontes permet d'abord à l'agent communal de dégager du temps, qu'il peut investir ensuite dans le désherbage alternatif d'autres sites. Cela apporte aussi un certain esthétisme

aux espaces publics, en leur redonnant un aspect plus champêtre... Ce qui n'est pas pour déplaire aux petites bêtes qui élisent domicile dans ces nouvelles prairies. Un

beau coup de pouce à la biodiversité donc !

Des astuces anti-pousse

Les pieds d'arbres sont recouverts de paillages ? Ces copeaux de bois, écorces, briques pilées, et autres morceaux d'ardoises, forment un «tapis» protecteur qui permet non seulement de réduire l'arrosage, mais aussi de limiter la pousse des dites mauvaises herbes.

Toutes ces solutions participent à la reconquête de la qualité de l'eau du Champigny. Alors changeons notre regard sur les espaces : acceptons le verdissement de nos communes !

Peut-être avez-vous déjà vu les agents de votre commune utiliser cet outil ? Le désherbeur thermique élimine les plantules grâce au choc thermique provoqué par sa flamme. Les mauvaises herbes n'ont qu'à bien se tenir !

